



C'est en tout cas ce que semble indiquer le collectif des avocats de Paul Chouta dans une mise au point publié ce 30 mars 2021.

En clair, les avocats de Paul Chouta reprochent à la romancière franco-camerounaise d'avoir tenu sur RFI, au cours de l'émission « Couleur Tropicale » du 26 mars 2021, des propos accusations très graves contre le web journaliste, avec qui elle est en procès depuis deux 2ans. Par ailleurs, les avocats de Paul Chouta se réservent le droit de trainer en justice Calixthe Beyala, afin que leur client soit rétabli dans son honneur.

MISE AU POINT RELATIVEMENT A LA SITUATION JUDICIAIRE DE MONSIEUR CHOUTA NJIWANG PIERRE PAUL (PAUL CHOUTA)

Nous, Avocats Conseils soussignés, régulièrement constitués aux côtés de Monsieur CHOUTA NJIWANG PIERRE PAUL, avons suivi avec intérêt et regret la sortie de Madame BEYALA CALIXTHE MAJOLIE, sur les antennes de Radio France Internationale (RFI) le 26 mars 2021 au cours de l'émission couleur tropicale animée par Monsieur CLAUDI SIAR. Ses propos portant sur le différend l'opposant à notre client, sont non seulement diffamatoires mais portent gravement atteinte à la présomption d'innocence de notre client.

En signifiant notre indignation quant au contenu calomnieux et aux contre vérités propagées lors de cette interview, nous faisons remarquer que l'auteur de ces propos, qui contrairement à ses dires n'a jamais retiré sa plainte, aurait fait œuvre utile en confrontant monsieur CHOUTA devant le Tribunal.

Elle n'a jamais fait de déposition devant le Tribunal. Les antennes d'une chaîne de radio diffusion ne sont point une instance juridictionnelle et dès lors, l'agitation qui y est faite relativement à une affaire en instance de jugement ne retient point l'attention de notre client et ne peut nous détourner de l'essentiel.

Cependant, notre client se réserve le droit d'intenter contre madame BEYALA, en temps opportun, toutes les procédures utiles visant à rétablir son honneur et sa dignité. En attendant, il prépare sereinement son procès qui est rendu à son 23 mois.

Fait à Yaoundé ce 30 mars 2021
